

BMO FONDS DE DIVIDENDES MENSUELS LTÉE
(la « société »)

CIRCULAIRE D'INFORMATION DE LA DIRECTION
(la « circulaire »)

Sollicitation des procurations

La présente circulaire est mise à la disposition de tous les actionnaires (individuellement, un « actionnaire » et collectivement, les « actionnaires ») de la société relativement à l'assemblée annuelle (l'« assemblée ») des actionnaires de la société qui aura lieu à la salle York, au 100 King Street West, 68^e étage, First Canadian Place, à Toronto, en Ontario, le 31 mai 2019 à 11 h (heure de Toronto), aux fins décrites dans le document de notification et d'accès ci-joint. **Les procurations devant servir à l'assemblée sont sollicitées par la société et BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire »), qui a été nommée gestionnaire de la société.** Les sollicitations sont faites par des dirigeants et des administrateurs de la société et par des employés, des dirigeants et des administrateurs du gestionnaire, par la poste, par télécopieur, par téléphone ou par autre communication personnelle. La société prend en charge la totalité des frais de l'assemblée.

Aux termes d'une dispense, le gestionnaire a choisi d'avoir recours à une procédure de notification et d'accès pour transmettre aux actionnaires les documents reliés aux procurations, afin de réduire le volume de papier que représentent les documents distribués aux fins de l'assemblée.

Révocation des procurations

Un actionnaire peut révoquer une procuration à tout moment, avant l'exercice des pouvoirs qu'elle confère, en indiquant par écrit son désir de la révoquer, ou en remplissant et en signant un autre formulaire de procuration. La révocation écrite ou le nouveau formulaire de procuration doit être signé par l'actionnaire ou par un fondé de pouvoir ou un dirigeant dûment autorisé, et doit parvenir à nos bureaux, au 250 Yonge Street, 7^e étage, Toronto (Ontario) M5B 2M8, au plus tard à 15 h (heure de Toronto), le 30 mai 2019 ou le dernier jour ouvrable avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement, ou être remis au président de l'assemblée avant le début de l'assemblée ou de la reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Exercice du droit de vote par procuration

Le formulaire de procuration ci-joint permet à l'actionnaire de donner instruction au fondé de pouvoir de voter pour les questions qui seront soumises au vote à l'assemblée ou de s'abstenir de voter à leur égard. Les formulaires de procuration doivent être signés et retournés dans l'enveloppe ci-jointe pour être reçus au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le début de l'assemblée ou de la reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Par ailleurs, toutes les pages de la procuration signée peuvent être transmises par télécopieur au 1 888 496-1548, ou les droits de vote afférents aux actions représentées par la présente procuration peuvent être exercés en ligne sur le site www.SecureOnlineVote.com. **Les droits de vote afférents aux actions représentées par les procurations reçues seront exercés conformément aux instructions données sur les procurations. Si un actionnaire donne une procuration signée, mais qu'elle ne contient aucune instruction, le fondé de pouvoir votera POUR ces questions.**

Actions donnant droit de vote

Au 15 avril 2019, le capital autorisé de la société consistait en un nombre illimité d'actions ordinaires pouvant être émises en séries. L'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires des séries suivantes de la société a été autorisée :

- i) série Conseiller
- ii) série Classique
- iii) série D
- iv) série F
- v) série I*
- vi) série O*

* Ces séries ne comptent actuellement aucune action en circulation et ne sont pas offertes aux fins de placement.

La série Conseiller, la série Classique, la série D, la série F, la série I et la série O sont ci-après collectivement appelées les « **actions** ». Au 15 avril 2019, les actions en circulation se chiffraient comme suit : 31 344 093,053 actions de série Conseiller, 2 525 245,877 actions de série Classique, 11 116,026 actions de série D et 6 101 020,368 actions de série F.

Chaque porteur d'actions de la société à la fermeture des bureaux le 15 avril 2019, date de clôture des registres fixée pour l'assemblée (la « **date de clôture** »), a droit à une voix pour chaque action entière qu'il possède. L'actionnaire peut exercer ces droits de vote soit personnellement à l'assemblée, soit en nommant une autre personne, et il doit alors remplir, signer et retourner le formulaire de procuration ci-joint ou tout autre formulaire du même genre. Si un investisseur cessionnaire d'actions après la date de clôture demande à la société de l'inscrire sur la liste des actionnaires habilités à voter à l'assemblée, il aura le droit de voter à la condition de prouver à la société qu'il est habilité à voter. Le quorum aux fins de l'assemblée consistera en au moins deux actionnaires présents en personne ou représentés par une procuration et habilités à voter à l'assemblée.

À la connaissance des administrateurs et des dirigeants de la société, à la fermeture des bureaux le 15 avril 2019, aucune personne physique ou morale ne détenait en propriété véritable, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions de toute série de la société émises et en circulation, ni n'exerçait une emprise sur de telles actions, à l'exception de deux investisseurs particuliers qui détiennent respectivement 8 495,651 et 1 594,372 actions ordinaires de série D, représentant respectivement 76,43 % et 14,34 % des actions ordinaires de série D en circulation.

Questions à examiner à l'assemblée

1) Réception des états financiers annuels de 2018

Le rapport annuel de la société, y compris ses états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que le rapport de l'auditeur connexe qui seront déposés à l'assemblée, a déjà été expédié par la poste aux actionnaires qui avaient demandé de recevoir les états financiers annuels et peut également être consulté sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les états financiers annuels de la société ne seront pas présentés à l'assemblée.

2) Élection des administrateurs

Le conseil d'administration de la société (le « **conseil** ») se compose de six membres. Barry M. Cooper, actuel président du conseil, quittera son poste à la clôture de l'assemblée. Il ne représentera pas sa candidature au poste d'administrateur. Au nom du conseil, nous remercions M. Cooper pour le

dynamisme de son leadership et son apport exceptionnel à la société au fil des ans. Gilles G. Ouellette remplacera M. Cooper à titre de président du conseil de la société.

Sauf si elles ont eu l'instruction de s'abstenir de voter, les personnes désignées dans le formulaire de procuration ci-joint entendent voter pour l'élection des candidats ci-après indiqués au conseil. Le gestionnaire de la société ne s'attend pas à ce qu'un candidat soit incapable d'exercer la fonction d'administrateur s'il est élu, mais si cette éventualité devait survenir avant l'assemblée, les personnes désignées dans le formulaire de procuration ci-joint se réservent le droit de voter pour un autre candidat de leur choix, à moins que l'auteur de la procuration n'ait indiqué au fondé de pouvoir de s'abstenir de voter pour l'élection des administrateurs. Chaque administrateur élu s'acquitte de ses fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à l'élection de son successeur, sauf si son poste devient vacant plus tôt conformément aux règlements administratifs de la société. Les renseignements suivants sont communiqués relativement à chaque candidat à l'élection au poste d'administrateur de la société à la date de clôture.

Nom	Poste au sein de la société	Fonction principale	Administrateur depuis	Nombre d'actions directement ou indirectement détenues en propriété véritable ou sur lesquelles est exercée une emprise
Thomas Burian ¹⁾ Ontario (Canada)	Administrateur	Vice-président et chef de la direction financière, Gestion de patrimoine	2014	–
Gilles G. Ouellette Ontario (Canada)	s.o.	Chef, BMO Gestion d'actifs Président du conseil, BMO Nesbitt Burns	s.o.	–
Steve Ilott ²⁾ Chicago (Illinois)	Administrateur	Chef de la direction financière, BMO Gestion mondiale d'actifs	2018	–
Douglas Kirk ³⁾ Ontario (Canada)	Administrateur	Président du conseil et président, Durham Radio Inc.	2016	–
Thomas Pippy ³⁾ Ontario (Canada)	Administrateur	Professeur, Conestoga College	2016	–
Robert Josef Schauer Ontario (Canada)	Chef de la direction financière et administrateur	Chef, Transformation opérationnelle de GMA, Amérique du Nord	2012	–

1) Président du comité d'audit de la société.

2) Steve Ilott a été nommé administrateur le 18 septembre 2018.

3) Membre du comité d'audit de la société.

3) Nomination et rémunération de l'auditeur

Sauf si elles ont eu l'instruction de s'abstenir de voter, les personnes désignées dans le formulaire de procuration ci-joint voteront en faveur de la nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., à titre d'auditeur de la société, qui assumera son mandat jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la société, moyennant une rémunération devant être fixée par les administrateurs.

Mode d'approbation

Les questions 2) et 3) qui précèdent devront être approuvées à la majorité des voix exprimées à l'assemblée.

Rémunération des administrateurs et des dirigeants

Rémunération des administrateurs

Les administrateurs de la société (autres que les administrateurs qui sont également des dirigeants de la société ou des administrateurs ou des dirigeants du gestionnaire ou des membres de son groupe) reçoivent de la société une rémunération de 15 000 \$ par année à titre de provision annuelle et de 1 000 \$ à titre de jetons de présence pour chaque réunion du conseil ou d'un comité à laquelle ils assistent. Tous les administrateurs ont droit au remboursement des frais de déplacement engagés s'ils parcourent plus de 160 km pour assister à une réunion. La rémunération des administrateurs est établie et approuvée par le conseil après avoir consulté le service des ressources humaines de la Banque de Montréal, société mère du gestionnaire.

La rémunération versée aux administrateurs indépendants de la société pour les exercices clos le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Administrateur	Exercice	Provision annuelle	Jetons de présence	Présence aux réunions	Rémunération totale
Douglas Kirk	2018	15 000 \$	4 000 \$	4/4	19 000 \$
	2017	15 000 \$	4 000 \$	4/4	19 000 \$
Thomas Pippy	2018	15 000 \$	4 000 \$	4/4	19 000 \$
	2017	15 000 \$	4 000 \$	4/4	19 000 \$

Rémunération des membres de la haute direction

M^{me} Joan Z. Mohammed agit à titre de chef de la direction de la société et M. Robert J. Schauer est chef de la direction financière de la société. La société n'a versé aucune rémunération à ses membres de la haute direction au cours du dernier exercice de la société.

Général

La société n'a versé aucune autre rémunération à ses administrateurs ou dirigeants ni à des initiés du gestionnaire pour le dernier exercice de la société.

Gestion de la société

Contrat de gestion et frais de gestion

Aux termes du contrat de gestion cadre modifié et mis à jour en date du 4 mai 2018, dans sa version modifiée (le « **contrat de gestion** »), BMO Investissements Inc. (le « **gestionnaire** »), au 100 King Street West, 43^e étage, Toronto (Ontario) M5X 1A1, agit à titre de gestionnaire de la société et fournit ou fait en sorte que soient fournis certains services comptables, administratifs, de gestion de portefeuille et autres services et installations nécessaires à l'exploitation quotidienne de la société. Le gestionnaire agit également à titre d'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts de la société conformément aux modalités du contrat de gestion.

En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion. Les frais de gestion (A) et les frais d'administration (B) que la société a payés au gestionnaire pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et pendant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2019 s'établissent comme suit :

(A) Frais de gestion payés pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018		Frais de gestion payés pendant la période du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2019	
Série Classique	Série F	Série Classique	Série F
314 183,79 \$	464 506,32 \$	64 157,60 \$	103 203,98 \$
Série Conseiller	Série D	Série Conseiller	Série D
5 165 454,57 \$	614,65 \$	1 034 618,63 \$	223,13 \$

(B) Frais d'administration payés pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018		Frais d'administration payés pendant la période du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2019	
Série Classique	Série F	Série Classique	Série F
25 909,47 \$	64 060,18 \$	7 489,27 \$	19 603,97 \$
Série Conseiller	Série D	Série Conseiller	Série D
268 191,74 \$	31,82 \$	76 196,35 \$	11,63 \$

Initiés du gestionnaire

Voici le nom et la ville de résidence des personnes qui ont été administrateur ou dirigeant du gestionnaire à tout moment depuis le 1^{er} janvier 2018 :

Nom et ville de résidence	Fonction auprès du gestionnaire
Nelson Avila Toronto (Ontario)	Chef de la direction financière
Thomas Burian Mississauga (Ontario)	Administrateur
William Chinkiwsky Toronto (Ontario)	Chef de la conformité, Gestionnaires de fonds d'investissement
Barry M. Cooper Toronto (Ontario)	Président du conseil et administrateur
Alexandra Dousmanis-Curtis Toronto (Ontario)	Personne désignée responsable, Courtiers en épargne collective, chef, Ventes et distribution et administratrice
Juron Grant-Kinnear Maple (Ontario)	Secrétaire général adjoint
Kevin Gopaul ¹⁾ Oakville (Ontario)	Chef, Fonds négociés en bourse
Steve Ilott ²⁾ Chicago (Illinois)	Chef des placements, Gestionnaire de fonds d'investissement
Benjamin Iraya ³⁾ Oakville (Ontario)	Secrétaire général
Ross F. Kappele Toronto (Ontario)	Administrateur

Nom et ville de résidence	Fonction auprès du gestionnaire
Melissa Kelman Toronto (Ontario)	Chef de la mise en circulation des produits
Viki Lazaris Thornhill (Ontario)	Administratrice
Joan Z. Mohammed Miami Beach (Floride)	Chef et personne désignée responsable, Gestionnaire de fonds d'investissement et administratrice
Penelope Muradya ⁴⁾ Milton (Ontario)	Ancienne secrétaire générale
Grant Patterson ⁵⁾ Toronto (Ontario)	Chef de la conformité par intérim, Courtiers en épargne collective
Robert J. Schauer Toronto (Ontario)	Chef, Exploitation des fonds d'investissement
Stephanie Vass ⁶⁾ Grimsby (Ontario)	Ancienne chef de la conformité, Courtiers en épargne collective
Lena Zecchino Toronto (Ontario)	Chef de la lutte au recyclage des produits de la criminalité

- 1) Kevin Gopaul a quitté le conseil le 18 septembre 2018.
- 2) Steve Ilott a été nommé administrateur le 18 septembre 2018.
- 3) Benjamin Iraya a été nommé secrétaire général le 4 mai 2018.
- 4) Penelope Muradya a quitté son poste de secrétaire générale le 4 mai 2018.
- 5) Grant Patterson a été nommé chef de la conformité, Courtiers en épargne collective le 8 février 2019.
- 6) Stephanie Vass a quitté son poste de chef de la conformité, Courtiers en épargne collective le 8 février 2019.

Renseignements complémentaires

On peut obtenir d'autres renseignements sur la société sur le site Internet du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« **SEDAR** ») à l'adresse www.sedar.com. Les actionnaires peuvent obtenir du gestionnaire, gratuitement et sur demande, un exemplaire des états financiers de la société et des rapports de la direction sur le rendement du fonds, en composant sans frais le 1 800 304-7151, en communiquant avec nous à l'adresse servicealaclientele.fonds@bmo.com ou en allant sur SEDAR. L'information financière de la société sur son dernier exercice est fournie dans ses états financiers comparatifs et dans ses rapports de la direction sur le rendement du fonds.

Autres questions

Le portefeuille de placements et le rendement de la société ne seront pas discutés à l'assemblée.

La direction n'a connaissance d'aucune question qui pourrait être soumise à l'assemblée, autre que celles mentionnées dans le document de notification et d'accès. Toutefois, si une nouvelle question était dûment soumise à l'assemblée ou à une reprise de celle-ci en cas d'ajournement, les personnes désignées dans le formulaire de procuration ci-joint voteraient sur cette question selon leur jugement.

Attestation

Sauf indications contraires, les renseignements contenus dans la présente circulaire sont donnés en date du 22 avril 2019. Le conseil a approuvé le contenu et l'envoi de la présente circulaire.

Au nom du conseil d'administration de la société,

(signé) « Benjamin Iraya »

Benjamin Iraya
Secrétaire général
Le 22 avril 2019